

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 11 avril 2024 Par suite d'une convocation en date du 4 avril 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 11 avril 2024 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 11 Délibération n° 24_2024BIS</p>	<p>Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, André MORARD, Carole ETTORI, Alexandre BAUDET Gaëlle MESSINA, Aline SIMOES Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Céline GEORG (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Carole ETTORI), Béatrice TISSOT, Rémi BESSERER, Yanis ETHEVE, Véronique LEGENDRE Secrétaire de séance : Gaëlle MESSINA</p>

Objet : SÉCURISATION DE PRÉVY : DEMANDE DE SUBVENTION

Suite à une erreur de frappe, cette délibération annule et remplace la délibération n° 24_2024 du même objet.

Monsieur le Maire rappelle le projet de sécurisation piétonne du hameau de Prévry : création de trottoirs. Il rappelle le montant prévisionnel des travaux qui s'élèvent à 158 268 € HT.

Il informe le conseil municipal que ce projet pourrait être éligible à l'aide du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police et demande au conseil de l'autoriser à déposer un dossier.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **décide** de solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre des amendes de police, à hauteur de 9 000 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le : <i>15/04/2024</i></p>	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p>	<p>Le secrétaire de séance, Gaëlle MESSINA</p>
--	---	--